



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

QUELLE
FRANCE
DANS
10 ANS ?

ACTES DE COLLOQUE

Créé par décret du 22 avril 2013, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective se substitue au Centre d'analyse stratégique. Lieu d'échanges et de concertation, le Commissariat général apporte son concours au Gouvernement pour la détermination des grandes orientations de l'avenir de la nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental. Il contribue, par ailleurs, à la préparation des réformes décidées par les pouvoirs publics.

Quelle France dans 10 ans ?

↳ Débat avec les *think tanks*

Paris, le 26 septembre 2013
Maison de la Chimie

En partenariat avec :

Le Monde

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37
Port. : 06 46 55 38 38

www.strategie.gouv.fr



Dans le cadre de la préparation du projet « Quelle France dans 10 ans ? », le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) lance une consultation auprès des Français, qu'ils soient citoyens, experts, partenaires sociaux, représentants de la société civile organisée ou élus.

Le CGSP publie à cette occasion ses premières contributions thématiques, destinées à stimuler et alimenter le débat. Elles portent sur cinq enjeux essentiels identifiés par le gouvernement : l'évolution de notre modèle productif, le devenir de notre modèle social, la soutenabilité du modèle de croissance, les mutations de la société française et le projet européen.

Pour ouvrir cette série de débats, le CGSP, en partenariat avec le journal *Le Monde*, a invité les représentants de certains grands *think tanks*, à s'exprimer et partager avec le public leurs analyses et préconisations.

Contact :

 **Pierre BOLLINGER**

Responsable Partenariats

pierre.bollinger@strategie.gouv.fr

Tél. : 01 42 75 60 88

Quelle France dans 10 ans ?

↳ Débat avec les *think tanks*

Tables rondes animées par **Philippe ESCANDE**,
 Chef de service, supplément « Éco et entreprises », *Le Monde*

Avec la participation de :

- Cinzia ALCIDI**, Responsable de l'unité Politique économique,
 Center for European Policy Studies (CEPS)
- Laurent BIGORGNE**, Directeur, Institut Montaigne
- Jean-Dominique GIULIANI**, Président, Fondation Robert Schuman
- Juliette MEADEL**, Directrice générale, Terra Nova
- Alexia de MONTERNO**, Directrice adjointe, Institut Montaigne
- Cécile OSTRIA**, Directrice générale, Fondation Nicolas Hulot
- Dominique PLIHON**, Porte-parole, Attac
- Dominique REYNIÉ**, Directeur général, Fondapol

Sommaire

Ouverture	7
Jean PISANI-FERRY , Commissaire général à la stratégie et à la prospective	
 Table ronde 1	
Quel modèle productif ?	
Quel modèle social ?	
Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ?	9
Échanges avec les participants	21
 Table ronde 2	
Quel modèle républicain ?	
Quel modèle européen ?	23
Échanges avec les participants	34
 Conclusion	37
Jean PISANI-FERRY , Commissaire général à la stratégie et à la prospective	

Ouverture

JEAN PISANI-FERRY

Commissaire général à la stratégie et à la prospective

Nous avons organisé cette rencontre avec les *think tanks* représentés ici pour amorcer le débat public sur le thème « Quelle France dans 10 ans ? ».

Vous n'ignorez pas que nous avons été chargés de présenter lors du séminaire gouvernemental qui s'est tenu le 19 août 2013, une série de réflexions sur les perspectives à cet horizon de dix ans.

Il nous a par ailleurs été demandé par le président de la République et par le Premier ministre de lancer un débat sur la thématique générale : « Quelle France voulons-nous à l'horizon de dix ans ? Quels sont les grands défis, les questions prioritaires et quels sont les choix ? ».

Puis nous devons conclure cette démarche en fin d'année en formulant des préconisations au gouvernement.

Nous lançons aujourd'hui ce débat public sur la base des questions déjà soulevées et des échanges que nous aurons avec les *think tanks*. Les documents figurant dans le dossier remis aux participants et disponibles sur le site du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)¹ sont destinés à ouvrir la discussion. Ils dressent un constat thème par thème, identifient les grandes problématiques à l'horizon de dix ans, et mettent en discussion des options et des choix.

Nous souhaitons mener un débat multiple avec des partenaires sociaux, avec des experts et avec des élus, à Paris et en province, afin de confronter notre expertise et nos analyses à la discussion et à d'autres points de vue.

Je suis heureux de pouvoir entamer cette séquence qui durera jusqu'à la mi-novembre, avec quelques-uns des principaux *think tanks* qui animent eux-mêmes le débat public. Certains *think tanks* ne sont pas là aujourd'hui mais participeront à nos prochains échanges.

Il m'apparaît qu'en France nous avons davantage la culture de la polémique que de la controverse. Nous savons nous empoigner autour de quelques orientations symboliques mais nous éprouvons plus de difficultés à discuter sur le fond, à comprendre nos points d'accord et nos divergences, ou à nous confronter aux faits et à d'autres analyses pour faire émerger des idées faisant avancer le débat public. Je suis particulièrement frappé par le fait que la tonalité du débat public est de plus en plus marquée par la polémique. Nous devons nous engager dans le temps du débat réfléchi, des arguments et des idées en adoptant une certaine rigueur dans la manière dont nous nous confrontons les uns aux autres. Nous nous inscrivons dans cette logique en mettant en discussion les documents qui vous ont été remis.

¹ Rubrique France 10 ans.



La question « Quelle France dans 10 ans ? » constitue une belle opportunité de mener un débat exigeant et ouvert.

Dans ces discussions, dans les mises en causes de nos propres analyses et de leurs lacunes, nous apprendrons pour produire en fin d'année un document de meilleure qualité.

Table ronde 1

Quel modèle productif ?

Quel modèle social ?

Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ?

↳ **Philippe ESCANDE**

Bonjour à tous et bienvenue à cet après-midi consacré à la discussion autour des travaux du Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP). Notre débat sera structuré en deux tables rondes consacrées au modèle économique français et au modèle sociétale.

Je vous propose de présenter dans un premier temps le travail réalisé par les équipes du CGSP, puis vous nous direz si vous partagez leur diagnostic et quelles mesures prioritaires devraient être engagées selon vous.

Si l'on en croit les économistes du CGSP, le modèle économique français est en grand danger. Son appareil productif est dégradé par une décennie de sous-investissement et de mauvaise adaptation aux nouvelles contraintes de la mondialisation.

Le premier symptôme est la chute du commerce extérieur qui affiche désormais un déficit de près de 2 % du PIB. La part de marché de la France dans le monde est passée de 6 % en 1994 à 4 % en 2013. La productivité ne progresse plus et le retard s'accumule dans l'investissement, en particulier dans l'immatériel, clé de la nouvelle économie numérique.

Cause ou conséquence, le taux de marge des entreprises françaises se dégrade rapidement, reculant de 33 % à 27 % dans l'industrie depuis dix ans.

L'environnement juridique et fiscal instable, les relations entre entreprises dégradées et l'insuffisance d'innovation constituent autant d'arguments venant expliquer cette contre-performance. En parallèle et en lien, les relations sociales ne sont pas au beau fixe. Dans ce domaine, les mots clés semblent être « immobilité » et « précarité ». Le système français se caractérise ainsi par une faible mobilité spatiale et sociale : près de 60 % des français naissent et meurent dans la même ville, et les fils d'ouvriers sont appelés à le rester, puisqu'ils ont douze fois moins de chance de faire une grande école que les fils de cadre. La précarité croissante se traduit par une explosion du travail intérimaire, à 15 %, soit plus du double de la Grande-Bretagne et le plus fort taux parmi nos voisins européens.

Heureusement, notre modèle social est le plus protecteur d'Europe et corrige en partie ces inégalités. Mais à quel coût ? De tous les pays de l'OCDE, la France est celui où la part des dépenses sociales et publiques dans le PIB est la plus élevée, à 33 % contre 26 % en Allemagne et 28 % en Suède. La question de l'efficacité d'un modèle essentiellement redistributif est donc posée. Ce système est fragilisé par le chômage de longue durée, par l'insécurité de l'emploi, la monoparentalité et l'explosion de la dépendance. Ce modèle, partie intégrante de l'identité française, peut-il être réinventé ? La solidarité est-elle encore soutenable ? Quelle part de l'impôt y consacrer ? Comment basculer du curatif au préventif ? La difficulté à conjuguer compétitivité et lutte contre les inégalités se place au cœur de cette interrogation.

Au plan macroéconomique, on observe un pays dont la croissance sera durablement faible, à 1,5 % par an sur les dix prochaines années selon le FMI. Cette performance ne permettra ni d'assurer le financement de notre modèle social, ni de restaurer des finances publiques rognées par une dette qui pourrait représenter l'intégralité du PIB l'année prochaine. Les charges de remboursement sont en passe de devenir le premier poste budgétaire de l'État. Le constat est sévère, la France s'appauvrit. Qu'en sera-t-il dans dix ans ?

Je vais demander à chacun des participants de répondre dans un premier temps à deux questions : partagez-vous ce diagnostic et quelles seraient selon vous les mesures prioritaires à mettre en œuvre pour redresser la situation dans les dix prochaines années ?

↳ **Alexia de MONTERNO**

L'institut Montaigne partage globalement le diagnostic du CGSP. Le modèle productif français nous semble engagé sur une mauvaise pente.

Il est essentiel de rétablir la capacité à investir des entreprises pour gagner en compétitivité hors coût et monter en gamme. Les entreprises françaises ont sous-investi ces dernières années parce qu'elles sont sous-financées. Pourquoi sont-elles sous-financées ? La principale source de financement d'une entreprise est l'autofinancement, or les marges d'autofinancement se sont érodées depuis dix ans pour atteindre en moyenne un niveau de dix points inférieur à celui de leurs homologues allemands. Cet indicateur a reculé de 84 % à 67 % au cours des vingt dernières années.

La fiscalité doit être mise au service de la croissance. La France taxe davantage le capital et les entreprises que ses voisins européens. Ces impôts sont dus quel que soit le niveau d'activité des entreprises et obèrent très largement leur capacité d'investissement.

Il faut également permettre aux entreprises de se projeter sur le long terme. Les notes qui nous ont été remises par le CGSP soulignent à juste titre le manque d'Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) en France. Celles-ci sont 4 500 en France, contre 12 000 en Allemagne et 10 000 au Royaume-Uni. 80 % des ETI sont des entreprises familiales dont la création requiert deux ou trois générations, mais le taux de transmission n'atteint que 14 % en France, contre 70 % en Allemagne et 50 % en Italie. La transmission est trop coûteuse, complexe et incertaine en France, et des entreprises sont vendues chaque année, faute d'avoir pu être transmises.

↳ **Philippe ESCANDE**

La capacité à investir passerait donc par une réduction des taxes ?

↳ **Alexia de MONTERNO**

C'est effectivement un levier. Les taxes affectées pesant sur les entreprises représentent près de deux points de PIB et viennent automatiquement obérer les capacités d'autofinancement des entreprises dans un contexte qui n'est pas favorable au financement de l'économie. *Solvency II*² et Bâle III³ rendent le crédit plus sélectif et plus cher, et la fiscalité de l'épargne s'est durcie, décourageant la détention

² Nouvelles normes de solvabilité appliquées au secteur de l'assurance.

³ Exigences en matière de fonds propres prévues par la réforme bancaire dite Bâle III, mise au point par la Banque des règlements internationaux.

d'actifs longs et risqués. Le capital investissement est en voie de rétractation. La BPI⁴ et le PEA-PME ne peuvent pas répondre pleinement au besoin de financement des entreprises, et particulièrement des ETI.

↳ **Philippe ESCANDE**

Ces entreprises auraient donc besoin de capitaux et de fonds propres pour se développer.

Juliette MEADEL, partagez-vous le constat que nous venons de dresser ?

↳ **Juliette MEADEL**

Terra Nova rejoint globalement le diagnostic élaboré par le CGSP.

Nous préconisons une montée en gamme généralisée et incitons les pouvoirs publics et les entreprises françaises et européennes à conclure des partenariats. Je pourrai ainsi vous citer l'accord conclu entre la SNECMA et General Electric qui a permis de produire le moteur se vendant le plus aujourd'hui. Un tel partenariat a fait gagner des parts de marché à l'exportation à l'industrie française.

Un État qui dynamise l'innovation constitue une piste de travail dans une logique de contractualisation entre les pouvoirs publics et les entreprises qui le souhaitent. Les aides publiques aux entreprises atteignent cent milliards d'euros par an et incluent les dispositifs d'allègement de charges, d'aides fiscales ou du crédit impôt recherche. Nous devons nous demander comment des crédits publics dédiés à l'innovation pourraient produire un effet sur l'amélioration de la compétitivité hors prix de la production française.

Notre seconde piste de réflexion réside dans la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. La problématique de l'éducation occupe à ce titre une position centrale dans nos travaux. Je déplore que le diagnostic n'envisage pas la question de la jeunesse et de l'enfance. Ces âges constituent selon le prix Nobel James Heckman un temps essentiel pour cibler des investissements publics et lutter efficacement contre l'échec et l'exclusion scolaire. Il serait donc souhaitable que le diagnostic s'intéresse aux populations qui feront la France de 2025. James Heckman a démontré qu'il fallait intervenir dès le plus jeune âge pour lutter efficacement contre les inégalités. Un euro d'argent public consacré à un enfant de zéro à cinq ans vaut cent euros dédié à rectifier un échec scolaire.

↳ **Philippe ESCANDE**

Nous reviendrons sur le volet éducatif au cours de notre seconde table ronde.

↳ **Juliette MEADEL**

Ce sujet est cependant totalement corrélé avec à la problématique de la montée en gamme de l'appareil productif français. Nous pourrions ainsi fixer un objectif de formation de 500 000 ingénieurs afin de développer les parts de marché françaises dans le secteur du numérique.

Il nous apparaît enfin qu'une réflexion devra être engagée sur l'efficacité de l'action publique. Des indicateurs de performance pourraient ainsi être créés, tels que le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous auprès d'un spécialiste dans le

⁴ Banque publique d'investissement.

secteur hospitalier. La construction de la France de 2025 ne pourra que reposer sur un service public dont la qualité aura été améliorée sans nécessairement dépenser plus.

↳ **Philippe ESCANDE**

Les entreprises étrangères sont attirées par la qualité des infrastructures françaises, mais elles sont moins enthousiastes quant à la réglementation fiscale et juridique. Pensez-vous que la fiscalité française constitue un frein au développement de nos entreprises ?

↳ **Juliette MEADEL**

Il faut plus généralement s'interroger sur les limites liées aux prélèvements obligatoires. Le facteur principal de la perte de compétitivité réside davantage dans les charges s'imposant aux entreprises.

Les analystes identifient régulièrement le coût de production comme une cause de la perte de compétitivité des entreprises françaises. Le dernier classement de l'OCDE positionne pourtant la France en quatrième position en termes de charges et au deuxième rang en termes de productivité. Nous pouvons donc nous montrer productifs malgré un coût de production supérieur à la moyenne. Le gain de parts de marché implique en premier lieu de proposer des produits de qualité. Je doute que nous parvenions à atteindre cet objectif en portant notre effort spécifiquement sur la baisse des coûts et des charges.

↳ **Philippe ESCANDE**

Jean-Dominique GIULIANI, partagez-vous les constats évoqués en introduction ?

↳ **Jean-Dominique GIULIANI**

Je tiens en premier lieu à féliciter le CGSP et Jean PISANI-FERRY pour la liberté de ton, le sérieux, la compétence et la rapidité avec lesquels ils ont produit les notes introductives à notre débat.

Ces premiers constats me paraissent sévères. Pour la fondation Robert Schuman, qui n'est pas un *think tank* spécialisé dans l'économie mais un *think tank* compétent sur les questions européennes, il est nécessaire d'élargir la focale et d'étudier les pratiques de nos voisins.

Le constat fait sur la France est alors d'autant plus sévère, et je souhaiterais à ce titre que les documents fournis par le CGSP fournissent des éléments de comparaison sur les politiques publiques, voire des focus sur des expériences conduites en Suède ou en Allemagne. Il nous faut rétablir certaines vérités en matière de redistribution. Les montants redistribués par le gouvernement fédéral allemand et par les gouvernements des *Länder* venant s'ajouter aux sept à huit millions d'emplois sous-payés devraient ainsi être chiffrés.

Je partage largement le constat exprimé par le CGSP et je voudrais donc inverser, dans une perspective européenne, la citation de Platon : « quand je m'examine je me rassure, quand je me compare je m'inquiète ». Je crois que la France, son modèle productif et son modèle social sont réellement en danger. Ce faisant, la France fait également courir un risque à l'Europe.

Il faudra conclure *a minima* un moratoire et un calendrier de réduction des dépenses publique et de la fiscalité, en inscrivant cette démarche dans une

perspective de long terme. Nous devons identifier un véritable projet pour les services publics afin qu'ils fassent mieux et moins cher, et pas uniquement mieux à dépenses constantes. Il existe plusieurs modèles en Europe, qui ne correspondent pas au modèle français, et je constate que la protection sociale des Allemands n'a rien à envier à celui des Français.

S'agissant du secteur social, nous devons constater l'échec du paritarisme. La gestion des protections sociales de manière paritaire, qui correspondait à un objectif du Conseil National de la Résistance, a échoué. Nous en perdrons tous les bénéfices si nous ne le révisons pas.

La théorie selon laquelle il y a redistribution sociale lorsqu'il y a une contrepartie de la part de l'individu est répandue en Europe et tabou en France pour des raisons idéologiques. L'argent est redistribué dans notre pays sans aucune responsabilisation.

Ma troisième piste de réflexion concerne le marché du travail. Celui a été fluidifié et précarisé dans tous les autres pays d'Europe. Cette précarisation ne peut pas constituer un objectif, mais nous ne pouvons pas nous affranchir d'une réflexion sur ce sujet malgré son caractère particulièrement polémique. Nos responsables politiques n'osent pas aborder ce sujet pourtant incontournable.

↳ Philippe ESCANDE

Dominique PLIHON, quel est votre point de vue sur le diagnostic proposé ?

↳ Dominique PLIHON

La situation de crise que nous rencontrons constitue à mon sens et en premier lieu une crise du capitalisme financier. Cette crise a une triple dimension économique, sociale et écologique. Je m'étonne que ce dernier sujet n'ait pas été évoqué.

↳ Philippe ESCANDE

Nous l'aborderons au cours de la seconde table ronde, qui porte une dimension sociétale.

↳ Dominique PLIHON

Ce sujet dépasse le simple cadre sociétal. Il faut préparer les citoyens des pays anciennement industrialisés à un nouveau régime de croissance caractérisé par une croissance plus lente, de l'ordre de 1,5 %. Cette évolution proviendra en grande partie du vieillissement démographique et du ralentissement de la productivité globale dans nos sociétés.

La désindustrialisation, ou plus précisément la tertiarisation, s'inscrit dans une évolution à long terme naturelle. La théorie des trois secteurs, développée par Jean Fourastié, prévoit ainsi que l'agriculture commence par être prépondérante, avant d'être remplacée par l'industrie qui cède elle-même la place aux services. Nous nous situons actuellement dans la phase de tertiarisation et je reprocherais à ce titre le manque de données sur ce sujet dans les notes du CGSP. La France doit s'appuyer sur une base industrielle forte, mais il est essentiel de disposer également d'un secteur tertiaire productif.

↳ **Philippe ESCANDE**

Les travaux du CGSP évoquent le tourisme qui constitue une activité majeure en France.

↳ **Dominique PLIHON**

Le tourisme ne constitue qu'un pan du secteur tertiaire. La compétitivité d'Airbus découle de ses bureaux d'étude de haut niveau capables de proposer des innovations en permanence.

Le tertiaire est une économie de main-d'œuvre et nous devons nous intéresser à l'économie du savoir. Les capacités technologiques de la société de demain sont incluses dans les savoirs que l'on dispense aujourd'hui.

La France est confrontée à un déficit d'efficacité de son système éducatif et les entreprises privées ne remplissent pas leur rôle en matière de recherche et développement malgré des dispositifs d'aide extrêmement coûteux. Le crédit impôt recherche n'est pas efficace et doit être intégralement révisé. Plutôt que d'aider les entreprises dans cette économie du savoir, il faut aider les personnes en leur donnant les moyens de financer leur formation tout au long de leur vie. Les jeunes les plus déshérités doivent être soutenus dans le développement de leurs compétences et de leur savoir.

Je suis en désaccord total avec le contenu de la note⁵ et les propos du représentant de l'Institut Montaigne sur la problématique de la répartition. Le taux de marge des entreprises est actuellement largement supérieur au niveau qu'il atteignait dans les années 1980 et pendant les Trente Glorieuses.

Le théorème de Helmut Schmidt⁶, selon lequel « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain », ne fonctionne pas. Un partage de la valeur ajoutée défavorable aux salaires aboutit au ralentissement de la croissance, au surendettement des ménages et au déficit du financement de la protection sociale. Le coût du capital doit également être pris en compte. Une étude très intéressante de l'Université de Lille a démontré que ce coût du capital est très élevé en France en raison de son niveau important de rémunération, ce qui doit être mis en relation avec l'insuffisance du taux d'investissement des entreprises.

Il nous faut retrouver une situation d'indexation des salaires sur la productivité du travail. En respectant ce principe, nous pourrions atteindre une évolution plus harmonieuse du partage de la valeur ajoutée.

↳ **Philippe ESCANDE**

Il n'y aurait donc *a contrario* plus d'augmentations de salaire si la productivité recule.

↳ **Dominique PLIHON**

Bien sûr. Mais cela doit aussi s'appliquer à la rémunération du capital.

Je suis également très attentif à la problématique de la fiscalité qui, à mon sens devrait, être nettement plus redistributive. L'impôt sur le revenu français est l'un des plus faibles et des moins redistributifs en Europe.

⁵ « Quel modèle productif ? », CGSP, septembre 2013.

⁶ Chancelier social-démocrate allemand de 1974 à 1982.

L'impôt sur les sociétés pourrait prendre la forme d'une taxation différentielle. Il serait ainsi plus faible sur les bénéficiaires réinvestis que sur les bénéficiaires distribués. Cette solution contribuerait à augmenter les capacités d'autofinancement des entreprises. La France est le pays européen où les entreprises distribuent le plus de dividendes en pourcentage de leur marge, comme l'a montré une étude récente de l'OCDE.

Par ailleurs, la problématique de la transition écologique doit s'imposer à tous les autres sujets dans une perspective à moyen et long terme. Il s'agit du défi majeur pour les générations futures. Le réchauffement climatique produira des effets irréparables s'il dépasse deux degrés Celsius. Les propositions de la note du CGSP et des responsables politiques ne me paraissent pas à la hauteur des enjeux. Ces réflexions font écho à la question de la fiscalité écologique. Je me félicite à ce titre que le gouvernement ait décidé de revoir la fiscalité dans son ensemble à travers le prisme de la contrainte écologique.

Les marchés ont totalement échoué dans leur capacité à fixer le coût de la tonne de carbone. Nous devons donc mener une réflexion au niveau européen afin de fixer hors marché ce prix. Le coût a ainsi varié de 35 euros en 2008 à 5 euros pendant la crise. Le CGSP, et le Commissariat général au plan par le passé, ont toujours eu la responsabilité de fixer le taux d'actualisation. Un rapport récent a démontré que ce taux devait être réduit afin de favoriser l'investissement public, et je souscris à cette analyse⁷. Je pense que le prix de la tonne de carbone devrait également constituer un prix public.

En dernier lieu, les Européens doivent s'unir pour lancer des projets ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables afin de sortir progressivement du nucléaire. Des instruments financiers (*project bonds*, ...) existent pour financer ces investissements d'avenir.

↳ Philippe ESCANDE

Cinzia ALCIDI, quelle est votre lecture de la situation française depuis Bruxelles ?

↳ Cinzia ALCIDI

Je souhaite féliciter le CGSP pour le travail accompli. Mon rôle de macro-économiste m'incite à faire preuve de pessimisme et je partage donc le diagnostic que vous avez établi.

Les autres pays européens seront également confrontés à une croissance lente et la croissance forte dans les pays émergents devrait se ralentir. Alexia de MONTERNO a souligné que les entreprises françaises souffraient de sous-investissement, mais il m'apparaît que le critère principal ne devrait pas être celui de la quantité mais que de la qualité. Une approche fondée exclusivement sur la quantité ne saurait expliquer pourquoi la productivité française et européenne atteint un taux de croissance quasiment négatif.

L'effort qualitatif doit notamment porter sur l'éducation. La France doit poursuivre un objectif d'excellence afin de conserver ses talents.

⁷ Voir *L'évaluation socioéconomique des investissements publics* (2013), rapport coordonné par Émile Quinet pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

La qualité des institutions constitue également un sujet primordial. J'établis un lien direct entre le déficit de qualité des institutions italiennes et le fait que la productivité y atteigne son niveau de 1998.

Le secteur tertiaire représente une part croissante de nos exportations. Il faut cependant distinguer les services à faible valeur ajoutée, généralement fournis par l'État, et les services requérant un haut niveau d'éducation et de compétences. Il est impératif de distinguer ces deux secteurs afin de proposer des politiques adaptées.

Le modèle social constitue un élément fondamental de notre existence et de notre bien-être. Il est donc essentiel de réconcilier les enjeux citoyens et les problématiques budgétaires. L'action préventive jouera un rôle majeur dans cette démarche. Nous ne pouvons pas prendre le risque de ne plus avoir le choix. La Grèce a ainsi payé cher une politique à court terme ne participant pas de l'intérêt du pays.

↳ Philippe ESCANDE

Nous avons déjà évoqué l'impératif écologique. Quelle est la position de la fondation Nicolas Hulot sur le diagnostic établi ?

↳ Cécile OSTRIA

Je tiens à mon tour à souligner la qualité du travail d'analyse réalisé par le CGSP. Il me faut cependant souligner que ce constat s'avère incomplet en matière environnementale, révélateur d'une certaine incompréhension.

Nous vivons dans l'ère anthropocène, qui se caractérise par l'intervention de l'Homme dans les processus naturels. Les sociétés humaines constituent une force géologique capable de modifier certains éléments et d'en subir les conséquences, mais les Hommes ne sont pas en mesure de modifier les processus naturels dans un autre sens. Nous ne pouvons plus penser le monde et l'organisation sociale sans prendre en compte cette réflexion.

Notre modèle classique, productif, soumis à l'économie de marché, atteint selon nous ses limites en ce qu'il accentue les inégalités sociales et la destruction des ressources naturelles. La crise écologique et la crise sociale sont les deux faces d'une même médaille et ne peuvent pas être pensées séparément. Les problématiques climatiques et l'évolution du coût des énergies impactent systématiquement les personnes les plus précaires et les moins en capacité d'engager une résilience à ces phénomènes.

Le président de la République a déclaré que la transition écologique devait porter notre modèle. Les valeurs de préservation du patrimoine commun, de respect de la vie sous toutes ses formes et de lutte contre les inégalités doivent être valorisées pour être partagées.

Nous devons également redéfinir la notion de croissance. Je partage les propos déjà exprimés sur le rôle central de l'éducation et de la formation dans cette démarche. La fondation Nicolas Hulot considère par ailleurs que le choix d'une agriculture alternative doit être privilégié afin de favoriser le développement d'emplois locaux et de conserver la valeur éco systémique de nos systèmes naturels. Nous devons soutenir l'innovation en adoptant une nouvelle lecture de l'industrie et du fonctionnement des entreprises. Le développement de l'économie circulaire implique à ce titre de favoriser l'écoconception et de lutter contre l'obsolescence. L'économie circulaire ne consiste pas à gérer les déchets mais à limiter leur volume.

Il n'existe pas de consensus sur les modes de production mais sur l'efficacité énergétique. La France dispose d'un habitat ancien dont la rénovation offre des opportunités importantes en termes d'économies et d'améliorations des conditions de vie. Les efforts en ce sens devraient permettre de mener un chantier favorisant l'innovation, l'emploi de proximité et des alliances fortes avec nos partenaires européens.

Un travail global devra être mené sur la fiscalité afin de parvenir à un basculement des régulations. Il faut taxer les processus qui consomment des ressources naturelles et lever certaines charges pesant actuellement sur le travail.

↳ **Philippe ESCANDE**

Dominique REYNIÉ, partagez-vous le constat établi ?

↳ **Dominique REYNIÉ**

Oui. Je remercie à ce titre Jean PISANI-FERRY d'avoir organisé ce débat qui me paraît nécessaire.

Nous partageons un désarroi commun. Nous nous inscrivons dans un cycle historique et faisons face à des bouleversements complets probablement sans précédent. Il m'apparaît que nous avons souffert d'une polarisation trop faible. Nous devons proposer des options sous le régime de la controverse, et non de la polémique, afin de faire surgir des possibles.

Nous ne pouvons pas nous limiter à proposer de simples modifications à notre société. Il nous faut remettre en cause les paradigmes et nous interroger sur la finalité de l'action publique. Je ne pense pas que les modèles d'État providence ou d'État administratif ont échoué. Je crois que tout modèle connaît un terme à son existence et que les systèmes actuels, loin d'avoir échoué, sont en fin de cycle.

Nous n'avons pas à nous fixer comme mission la réduction des inégalités. Il ne s'agit pas à mon sens d'un objectif moral. Nous devons en revanche mobiliser nos ressources pour éliminer la pauvreté, et mobiliser nos institutions pour assurer l'égalité des chances. Nous arrivons au terme d'un modèle et avons accumulé une dette conséquente, alors même que les plus pauvres d'entre nous sont enlisés dans leur condition sans espoir d'en sortir.

Nous devons rendre toute sa puissance à l'État. L'État procède à des emprunts à court terme pour refinancer la dette car cette solution est la moins onéreuse. Mais la souveraineté de la France sera remise en question si elle ne prouve pas sa puissance. Sur quoi les citoyens peuvent-ils faire pression pour qu'une orientation soit définie si l'État n'a pas de souveraineté ? La réduction de la dette publique participe d'un enjeu politique majeur d'intérêt général. Nous ne pouvons cependant plus continuer à augmenter les prélèvements à moins d'introduire un principe contraignant selon lequel un euro d'impôt supplémentaire engendrerait un euro d'économie de la dépense publique.

Les dépenses de santé constituent un poste particulièrement couteux. Nous pourrions envisager de diviser la Sécurité Sociale en une multiplicité de sociétés privées. Il faudrait repenser la politique de prévention des risques, définir une modulation des cotisations en fonction des risques pris par les individus, et garantir un soutien public total aux assurés les plus modestes. Ces pistes permettraient de restaurer une partie de la puissance publique sans recourir davantage à l'impôt.

Concernant les services publics, ma proposition consiste à ne plus confondre le métier et le statut. Il me paraît parfaitement possible de remplir une mission sociale de service public sans disposer du statut de fonctionnaire. Je rappelle à ce titre que l'armée est l'administration qui emploie le plus de CDD. Le statut de la fonction publique pourrait ainsi être éteint, et non supprimé, afin de laisser aux générations futures la possibilité de réguler plus soupagement la dépense publique. La création d'un emploi de fonctionnaire engendre une dépense pendant 70 à 80 ans. Nous engageons ainsi les législatures futures sans leur laisser la possibilité de déterminer leur niveau de dépense. Nous n'avons pas ce droit moral à mon sens.

La France refuse le principe d'*open data*. Nous disposons d'un cadre législatif adapté, au travers de la loi de 1978, mais nous sommes le pays d'Europe le moins engagé dans cette voie. La réalisation d'un modèle en *open data* permettrait de renforcer la relation entre l'administration et les citoyens et de dégager des gains de compréhension et de transparence.

L'augmentation du pouvoir d'achat est un objectif essentiel, qui demande d'encourager la concurrence entre les entreprises, de lutter contre la rente, de favoriser le *low cost* et d'inciter le travail le dimanche sous régime du volontariat. Ce dernier point s'avère particulièrement positif pour les jeunes actifs, qui trouvent plus aisément un emploi du fait de leur disponibilité dominicale, et pour les salariés les plus âgés.

En matière d'écologie, la France a une économie quasiment décarbonée. Est-il nécessaire d'accabler la France d'une taxation supplémentaire pour une contribution marginale en termes de conversion énergétique ? Vous noterez que je n'emploie pas le terme de « transition énergétique », qui fait référence à la transition démocratique et suppose donc que nous sortons d'un régime arbitraire.

En dernier lieu, j'estime nécessaire de construire une véritable puissance publique européenne en appui des institutions nationales afin de développer de grands programmes d'investissement.

↘ Cécile OSTRIA

L'écologie ne se résume pas au carbone. Vous évoquez une éradication de la pauvreté : une meilleure efficacité énergétique participe précisément de cet objectif.

↘ Jean-Dominique GIULIANI

Nous sommes confrontés à de grandes problématiques mondiales et je partage bon nombres des idées exprimées au cours de ces échanges. Je ne pense pourtant pas que l'exercice de ce jour consiste à définir comment nous pourrions convertir l'économie à l'écologie. Nous devons déterminer comment lutter contre l'aggravation de la situation afin de prévenir le déclassement en cours de la France au sein de l'Europe et du Monde. Nous avons déjà changé de modèle depuis plusieurs années. La référence européenne n'est plus le modèle français. L'Espagne a assumé les conséquences de sa bulle immobilière, mais elle connaît aujourd'hui une croissance supérieure à celle de la France.

Nous devons remettre le modèle productif, économique et social français en état et pour cela, nous affranchir des idéologies. Nous devons créer de la richesse avant de penser à la redistribuer, et seule l'entreprise est capable de produire de la richesse créant des emplois. L'argent public peut créer de la qualité de vie, de la solidarité ou de la redistribution, mais il ne crée pas de richesses.

↳ Alexia de MONTERNO

Je souhaite réagir à la remarque sur la dimension non redistributive de l'impôt. L'impôt ne doit pas être exclusivement redistributif, mais également efficace et compétitif. Par ailleurs, le rôle de redistribution n'incombe pas uniquement aux impôts. Le système d'allocations financé par l'impôt a permis de limiter de manière remarquable la progression des inégalités depuis 1987 par rapport aux autres pays de l'OCDE. La Suède taxe fortement la consommation, et nous ne pouvons pourtant pas douter de la dimension redistributive de son système.

↳ Juliette MEADEL

Il nous faut repenser et construire un modèle alternatif viable permettant de financer la protection sociale et d'organiser une société qui ne connaîtra probablement plus le plein emploi, avec une croissance limitée à 1,5 %.

Vous avez évoqué l'efficacité de l'impôt, mais je m'attarderai davantage sur celle de la dépense publique. Comment utiliser l'argent public afin qu'il soit le plus efficace possible sans pour autant remettre en cause la qualité de cette dépense ?

↳ Dominique PLIHON

Je me porte en faux contre le discours décliniste qui semble dominer. Le PIB est un indicateur trompeur car il ne tient pas compte de toutes les formes de création de richesses. Les services et les capitaux doivent être intégrés à la balance des paiements. Je conteste également que les entreprises soient les seules créatrices de richesse. Les secteurs non marchands et associatifs sont extrêmement créateurs de richesses sous forme de services aux personnes ou aux entreprises. Il nous faut sortir des clichés idéologiques.

Le système français est plus régressif que les modèles américains ou suédois sur plusieurs aspects. Le poids des prélèvements indirects est excessivement important par rapport aux prélèvements directs et ces derniers ne remplissent pas suffisamment leur rôle redistributif. Il faudrait pratiquer un audit de la redistributivité du système.

Il existe un consensus sur l'aspect inévitable de la croissance lente. Cette situation me paraît liée à la tertiarisation de notre société. Les gains de productivité sont en moyenne plus faibles dans le secteur tertiaire, mais ce secteur est davantage créateur d'emplois. La problématique du partage du travail doit également être posée dans une économie à croissance lente.

↳ Jean PISANI-FERRY

Je vous remercie d'avoir souligné la qualité du travail accompli par les analystes du CGSP.

Le constat sévère semble largement partagé et je souhaite retenir l'exemple de l'Italie qui semble confrontée à l'ensemble des risques qui nous menacent. La croissance de ce pays est nulle et son PIB a retrouvé un niveau comparable à celui de 1997. La problématique de l'immigration engendre un degré de tension inimaginable et les institutions politiques dysfonctionnent.

Nous devons mettre en lumière la nature de nos désaccords. La réflexion sur le modèle productif ne peut pas se limiter à des échanges sur la fiscalité et la rentabilité. Il nous faut également nous interroger sur un manque d'emplois en France et nous

demander si nous n'étouffons pas la partie de notre économie insérée dans le système international.

La réussite de la France dans l'économie mondiale doit-elle impliquer une plus forte internationalisation des services ? Cette question est fondamentale dans une réflexion sur le devenir de la France dans dix ans.

Dominique PLIHON a souligné que le secteur non marchand produit de la valeur, mais l'État est également créateur de richesses. Le service éducatif et la construction d'infrastructures constituent autant de productions de valeur. Nous pourrions en revanche débattre du niveau adéquat de dépenses publiques par rapport à nos objectifs de redistribution. Nous avons empilé les dispositifs et avons oublié leur finalité. Chaque impôt ne peut pas être redistributif, et chaque action publique a sa finalité propre.

Dominique REYNIÉ a remis en cause la nécessité de décarboner davantage notre économie. Il faut effectivement clarifier les enjeux sur lesquels nous entendons nous porter.

 **Philippe ESCANDE**

Je vous propose de prendre les questions de la salle.

↳ Échanges avec les participants

De la salle

Je vous remercie d'avoir évoqué le secteur tertiaire, qui représente 80 % du PIB et 75 % des actifs de notre pays. Mais que pensez-vous de l'estimation selon laquelle un travailleur sur huit sera remplacé par un automate ou par un algorithme à l'horizon 2025.

↳ Philippe ESCANDE

Le tertiaire va nécessairement s'industrialiser, de même que l'industrie se « servicise ».

De la salle

Je soutiens au contraire que les gains de productivité du tertiaire iront très vite.

De la salle

Je suis surprise qu'aucun des *think tanks* n'évoque une action sur la démographie, sur la natalité ou l'immigration.

↳ Philippe ESCANDE

Nous reviendrons sur ce point au cours de la seconde table ronde.

De la salle

Je suis étonné que la réinsertion des dix millions de personnes ne faisant pas partie de l'économie productive ne soit pas envisagée.

De la salle

Avez-vous établi un classement de l'efficacité des interactions et de leurs effets pervers ?

↳ Cinzia ALCIDI

Nous ne pouvons pas agir sur le volet démographique à un horizon de dix ans. Les personnes qui intégreront le marché du travail sont déjà formées ou en cours de formation.

Concernant les services, je maintiens qu'il faut distinguer selon que ceux-ci sont échangeables ou non. Je vous invite à lire *The Cost Disease*, qui définit un cadre général sur cette thématique.

↳ Juliette MEADEL

La question de la démographie renvoie à la problématique de la natalité. La France affiche un taux de natalité élevé car son système permet de concilier vie professionnelle et vie familiale. Le taux d'activité féminin français est ainsi l'un des plus élevés d'Europe.

200 000 jeunes sortent chaque année du système éducatif sans qualification et entrent donc en inadéquation avec le marché de l'emploi. Terra Nova insiste donc sur la nécessité de renforcer l'apprentissage des enfants de zéro à cinq ans afin d'améliorer notre performance éducative. La revalorisation de la réinsertion des

millions de personnes exclues du marché du travail constitue un enjeu de formation et renvoie à mon sens à la problématique du paritarisme et de notre capacité à améliorer le dialogue social.

↳ **Dominique PLIHON**

Il faut également rappeler que la France compte un nombre élevé d'étudiants étrangers. Les dépenses induites sont parfois critiquées par nos concitoyens alors que ces populations entretiennent un rapport privilégié avec notre économie au terme de leurs études. La circulaire visant à interdire aux étudiants étrangers de trouver un emploi en France était à ce titre absurde.

↳ **Jean PISANI-FERRY**

Nous sommes contraints de faire preuve de prudence lorsque nous proposons des projections. La crise nous a fait perdre les points de croissance que nous aurions dû enregistrer depuis 2007. Les analystes européens estiment que ces points sont définitivement perdus et les spécialistes américains adoptent une position plus optimiste. L'un de ces deux points de vue est nécessairement incorrect, à moins de considérer que les États-Unis ont une capacité de résilience supérieure à la nôtre. Notre analyse est certainement la plus prudente, mais nous devons poursuivre nos efforts pour réinsérer les populations sorties du marché du travail.

Table ronde 2

**Quel modèle républicain ?
Quel modèle européen ?****↳ Philippe ESCANDE**

Je vous propose d'entamer notre second débat consacré au modèle républicain français et à son avenir dans l'Europe.

Le modèle républicain français se caractérise par trois fondamentaux que sont son homogénéité, son système d'inclusion construit sur des institutions fortes, telles que l'école, l'armée, le travail et la famille, et son organisation uniforme autour d'un État centralisé. Deux tendances lourdes l'affectent cependant. La première est la diversification, voire la divergence des appartenances individuelles, politiques, religieuses et familiale. Cette montée de la diversité résulte de l'individualisation forcée de la société, encore renforcée par la révolution Internet, de l'immigration et de la prise en compte des aspirations des femmes, du handicap, et des étrangers. Le second facteur impactant le modèle républicain français réside dans la fragilisation du lien social accentuée par la crise.

Ces tendances ont engendré une crise de confiance dans les institutions, dans la vie politique, dans l'État et dans autrui. L'enjeu peut donc se résumer en trois points.

- Comment renouveler l'universalité du système en l'adaptant à l'atomisation des situations et des comportements ?
- Quel rôle imaginer pour les institutions clés comme l'école, l'entreprise, la justice, ou la police ? Comment concilier élitisme et égalitarisme ?
- Comment articuler l'échelon local, national et européen ? Ce dernier point nous conduira à un échange plus spécifiquement axé sur la problématique de l'Europe.

Je vous demanderai dans un premier temps de vous prononcer sur ce constat globalement négatif et d'avancer d'éventuelles propositions.

↳ Dominique REYNIÉ

La situation de la France sur le plan politique est peut-être moins singulière que sa position au plan économique. Notre analyse pessimiste sur le modèle républicain est moins propre à la France qu'au régime européen. Les pays européens sont tous confrontés à une interrogation fondamentale sur leur régime politique.

La question qui se pose en France est celle de savoir si nous sommes toujours aussi certains d'être d'accord sur les valeurs fondamentales définissant notre communauté. Nous sommes entrés dans un cycle dans lequel ce doute semble exister et sommes, par conséquent, sortis du régime de l'évidence. Des débats sur l'identité nationale ou sur la laïcité ont été organisés maladroitement par le passé. Ils constituent à mon sens un symptôme de la situation de doute existant quant au partage de nos valeurs fondamentales. Ce type de débat ne permet pas de répondre à nos interrogations mais c'est une opportunité d'aborder la problématique de l'adhésion à nos valeurs communes.

La problématique de la laïcité ne constitue plus une évidence et la question du type de République dans laquelle nous souhaitons vivre fait débat. Sommes-nous encore capables de déterminer notre destin collectif par le vote ? Pouvons-nous orienter les politiques publiques ? Notre rôle se limite-t-il uniquement à désigner les titulaires des charges ? Il est absolument indispensable d'apporter la démonstration que les politiques publiques sont partiellement déterminés par le choix électoral. Le sentiment contraire est une forme d'acide, qui ronge la république française et dont les conséquences ne sont plus que difficilement contenues au regard des résultats des partis populistes et extrémistes. Je rappelle à ce titre que le meilleur score d'un candidat du Front national à l'élection présidentielle a été réalisé en 2012, et non en 2002. Marine Le Pen a reçu les votes de 14 % des inscrits, soit un score plus élevé que ceux cumulés de Jean-Marie Le Pen et Bruno Maigret en 2002. Le résultat du 21 avril 2002 s'avère plus spectaculaire par sa conséquence mécanique car Jean-Marie Le Pen a accédé au second tour par un effet de seuil, mais le score supérieur de Marine Le Pen en 2012 démontre que la thèse selon laquelle le Front national prospère sur l'abstention n'est plus valable.

Je profite de cette tribune pour souligner que le système républicain fondé sur l'élection du chef de l'État au suffrage universel nous expose à de grands périls dans ce contexte économique et social. Je propose donc de supprimer l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct et de rétablir un régime parlementaire. Il me paraît contradictoire de traverser une période de crise avec un régime politique excessivement ouvert. Nous devons réfléchir aux possibles améliorations du système politique.

Nous sommes invités à débattre et à formuler des propositions. Cet exercice peut paraître chaotique, voire décousu. Vous trouverez sur les sites internet des *think tanks* des travaux exposant plus en détail leurs réflexions.

↳ Philippe ESCANDE

Nous devons nous interroger sur les priorités. Estimez-vous prioritaire de réformer les institutions de la V^e République ?

↳ Dominique REYNIÉ

J'ai bien conscience que ma proposition n'aboutira certainement pas. Je déplore cependant que le régime ne puisse évoluer que s'il est confronté à une crise politique.

Une réforme profonde de la profession politique me paraît essentielle à court terme. La limitation dans le temps du nombre de mandats et l'interdiction stricte des cumuls répondent à un besoin urgent. Une telle réforme ne présente aucun coût et doit s'appliquer tant au cumul des fonctions qu'à leur durée. Une limitation à trois mandats successifs permettrait de renouveler 40 % de l'Assemblée nationale lors des prochaines élections.

Nous avons proposé de réintroduire le tirage au sort de 10 % des conseillers municipaux dans les villes de 3 500 habitants afin de redonner la parole à des citoyens qui n'ont aucune chance de passer les filtres successifs de l'élection. Ce tirage au sort serait pratiqué parmi les électeurs inscrits ayant participé au vote. Les conseils municipaux agiraient ainsi sous le regard de nouveaux membres ne connaissant pas les codes et les règles de la vie politique. J'applique en ce sens le modèle kantien de l'effet de discipline.

Nous aurions tort de considérer que notre régime politique est solide et qu'il nous permettra de traverser sans encombre la prochaine décennie.

↳ Philippe ESCANDE

Laurent BIGORGNE, le travail accompli sur le modèle républicain rejoint-il les préoccupations de l'Institut Montaigne ?

↳ Laurent BIGORGNE

Je remercie en premier lieu Jean PISANI-FERRY de nous avoir offert l'opportunité de débattre.

Il m'apparaît que la France est particulièrement affectée par des clivages idéologiques, sociaux, politiques et géographiques. La maille tissée par le régime républicain est désormais remise en question. Nous avons pourtant su créer en France un sentiment unique en Europe d'historicité autour de la République, de ses institutions et de ses pratiques.

En fait, avec le temps la rhétorique républicaine est venue dissimuler le degré insupportable d'iniquité du système.

Par ailleurs, depuis un peu plus d'une décennie, la performance globale de notre système éducatif a été remise en cause. Les institutions scolaires et nos établissements universitaires les plus emblématiques se sont confrontés à cette réalité à deux reprises au début des années 2000.

Le classement universitaire de Shanghai a créé le premier de ces deux chocs en nous faisant réaliser en 2003 que les grandes écoles françaises n'apparaissent pas dans les classements universitaires quand on applique un système standardisé et mondialisé.

Le second indicateur ayant remis en cause notre modèle républicain est le programme PISA de l'OCDE⁸. Nous avons constaté que notre position dans ce classement régressait régulièrement et que la part des populations en grande difficulté avait évolué de 15 % à 20 % sur une période de neuf ans. En 2010, le ministre de l'Éducation avait indiqué que ce recul se limitait à 5 % alors qu'il atteignait en réalité 33 %. Notre système républicain a montré des défaillances dans des domaines que nous considérons pourtant comme sa matrice.

Face aux difficultés de l'ensemble éducatif français et aux situations inéquitables contre lesquelles il n'est plus efficace, voire qu'il entretient, la seule réponse que nous avons apportée est la production de lois nouvelles et la construction d'institutions. Certes, nous bénéficions d'un savoir-faire d'excellence en la matière. Les processus de refonte de l'école peuvent toutefois durer un an sans pour autant œuvrer concrètement pour la lutte contre l'échec scolaire. La France est douée pour créer des institutions mais elle ne sait pas diffuser les usages. L'enjeu actuel réside pourtant dans notre capacité à démocratiser la réussite, et donc à individualiser et à révolutionner la manière dont les agents publics se considèrent au travail. Il y aurait beaucoup à dire, et l'Institut Montaigne a fait de très nombreuses propositions pour réussir le passage de la démocratisation de l'accès, à la démocratisation de la réussite scolaire.

Dominique REYNIÉ a évoqué une privatisation de la Sécurité Sociale, mais je doute qu'une telle solution produise des effets positifs sur les performances globales du système en matière d'éducation. L'Institut Montaigne se concentre aujourd'hui sur les

⁸ Lancé en 1997 : the Programme for International Student Assessment.

solutions permettant à la France de privilégier la performance plutôt que la rhétorique et de démocratiser la réussite.

↳ **Philippe ESCANDE**

Juliette MEADEL, vous avez évoqué au cours de la précédente table ronde l'impératif d'éducation. Changer le modèle républicain implique-t-il de changer l'école ?

↳ **Juliette MEADEL**

La théorie d'une remise en cause de notre modèle a été largement construite au cours des échanges sur l'identité nationale. Les statistiques sur le déroulement des centaines de débats organisées ont cependant permis de constater que seuls moins de dix débats ont dégénéré en affrontements ou en échanges de propos violents. J'ai assisté à un débat à Sarcelles au cours duquel les 80 communautés présentes ont exprimé leur amour de la France. Il m'apparaît donc que le modèle républicain n'est pas si malmené dans ses valeurs.

La crise que traverse le système scolaire français illustre cependant les faiblesses de notre modèle. J'ai précédemment souligné l'importance d'agir en faveur des enfants de zéro à cinq ans en prenant des mesures sur la scolarisation précoce. Une entrée dans le système éducatif avant l'âge de trois ans est décisive dans la lutte contre l'inégalité. Un enfant issu d'un milieu défavorisé et ne pouvant apprendre chez lui ni la langue, ni les codes de la vie en société, s'intègre plus aisément à l'école primaire s'il a été scolarisé dès son plus jeune âge. Cette solution permet également de limiter les dépenses publiques puisqu'elle évite d'avoir à financer un service public de la petite enfance. Je vous rappelle à ce titre qu'une place en crèche coûte 20 000 euros par enfant. L'une des mesures recommandées par Terra Nova consisterait donc à élargir la scolarisation des enfants de moins de trois ans à tous les départements de France.

La crise de défiance à l'égard des institutions démontre la difficulté des Français à se faire confiance, à entrer dans des logiques coopératives et à être optimistes. Il ressort d'études récentes que cette confiance et cette capacité à travailler en commun se construisent à l'école. Nous pourrions dès lors envisager une mutation de l'enseignement permettant aux enseignants de travailler sans exclure l'hétérogénéité des niveaux. Cette démarche conduirait à écarter les systèmes de relégation des élèves rencontrant des difficultés. Les systèmes de remédiation doivent être révisés. L'approche de la pédagogie et l'organisation de l'enseignement à l'école peuvent être modifiés en bouleversant nos schémas actuels.

La problématique du logement me paraît directement liée à la question de l'éducation. Terra Nova propose de simplifier le carcan réglementaire en matière de construction et d'urbanisme, et d'investir massivement dans la construction de logements sociaux. Je doute à ce titre que l'encadrement des loyers contribue à faire reculer le prix de l'immobilier. L'investissement des bailleurs privés dans le logement social produira certainement davantage d'effets sur les prix de l'immobilier.

↳ **Philippe ESCANDE**

Cécile OSTRIA, faut-il par conséquent « bétonner » la France ?

↳ Cécile OSTRIA

Il faut construire des logements en tenant compte des travaux sur la densification des zones urbaines. La construction de logements de qualité et durables doit permettre aux personnes intégrant des logements sociaux de ne pas habiter des « passoires thermiques » et de ne pas subir les conséquences de leur précarité sur leur santé.

Je suis en phase avec Juliette MEADEL sur la nécessité de repenser le système éducatif. L'école doit constituer un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de réflexion sur la place de chacun dans la société. Les enseignants ne peuvent pas être les seuls intervenants du système scolaire. Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a annoncé une réforme des programmes au cours de la Conférence environnementale. Ce travail devra être pensé pour les enfants qui seront scolarisés dans les prochaines années.

↳ Philippe ESCANDE

Comment articulez-vous le modèle républicain et l'écologie ?

↳ Cécile OSTRIA

Nos concitoyens expriment une défiance de plus en plus forte à l'encontre des institutions. Il faut donc mener une réflexion sur les modes de représentativité et d'élection et sur le rôle des représentants. J'approuve la proposition visant à limiter le nombre de mandats exercés afin que la mission de représentation des électeurs ne constitue pas une profession à vie.

La fondation Nicolas Hulot a également travaillé sur un projet de VI^e République écologique mettant en avant une réflexion sur les impacts à long terme des décisions prises. Ce long terme peut être envisagé comme l'horizon 2023. Nous souhaitons qu'une institution prenne ces enjeux en considération et proposons que la composition du Conseil économique, social et environnemental (CESE) soit réformée en ce sens. Des citoyens pourraient ainsi siéger dans cette institution aux côtés d'experts. Le rôle du CESE serait de proposer des projets de lois et d'exercer un droit de veto dans l'hypothèse où des propositions de loi émanant d'autres institutions ne respecteraient pas les problématiques écologiques.

La restauration de la confiance des citoyens dans notre modèle républicain implique également de repenser la gouvernance globale de nos différentes institutions à l'aune du maillon territorial. Les citoyens pourraient ainsi être impliqués dans une logique de démocratie participative.

↳ Philippe ESCANDE

Je propose d'écouter Dominique PLIHON avant d'aborder le volet européen de nos échanges.

↳ Dominique PLIHON

Je partage certaines analyses de la note du CGSP⁹ et confirme que le modèle républicain doit évoluer. Cette nécessité rencontre un consensus au cours de nos échanges. Certaines institutions de la République, telle que l'école, connaissent une véritable situation de crise, notamment parce qu'elles ont été dévalorisées par notre

⁹ « Quel modèle républicain ? », CGSP, septembre 2013.

société. Je tiens cependant à souligner que la France est bien positionnée en matière de prise en charge de la petite enfance.

↳ **Philippe ESCANDE**

Nous présentons les meilleures performances dans ce domaine.

↳ **Juliette MEADEL**

En France, il manque environ 200 000 à 250 000 places d'accueil dans les crèches. 40 % des gardes sont assurées par les parents, et ce rôle incombe pour 90 % aux femmes. Celles-ci sont contraintes de prendre des congés parentaux et éprouvent ensuite des difficultés à réintégrer le marché du travail si elles ne sont pas diplômées.

↳ **Dominique PLIHON**

Jean-Pierre Chevènement évoquait un « élitisme républicain » lorsqu'il était ministre de l'Éducation nationale. Les politiques publiques ont été trop axées sur cet objectif et la problématique de diffusion des connaissances n'a pas été suffisamment prise en considération. Les enfants doivent être éduqués de telle sorte que leurs compétences et leurs capacités puissent s'exprimer au mieux.

Notre État est excessivement centralisateur. Ce modèle colbertiste a produit des effets positifs par le passé en matière de gouvernance ou d'industrie mais il atteint désormais ses limites. Les pays qui s'appuient sur des structures politiques décentralisées obtiennent aujourd'hui de meilleurs résultats économiques et bénéficient d'une démocratie plus vivante. Nous devons à ce titre nous interroger sur la problématique de subsidiarité afin de déterminer si les décisions politiques doivent être prises au niveau national, régional ou local.

Le modèle français doit évoluer car la population s'est elle-même diversifiée grâce à l'immigration. Nous sommes aujourd'hui forts de cultures différentes. L'école peine cependant à répondre à cette caractéristique nouvelle. L'élévation du niveau de connaissance dans la société française contribue par ailleurs à ce que les citoyens aient un degré d'exigence plus élevé. Ce facteur combiné à l'individualisme croissant aboutit à un modèle de démocratie n'impliquant pas suffisamment les citoyens dans les différentes phases de leur vie, en tant qu'électeurs, usagers ou salariés.

Je souscris au principe de refonte de la démocratie représentative évoqué dans la note citée *supra*. La démocratie représentative est en crise et ne semble pas répondre à l'exigence d'une plus forte implication du citoyen dans la cité. Le non cumul des mandats et le vote des étrangers constituent deux pistes essentielles à ce titre.

La démocratie représentative ne doit pas être remise en cause mais complétée par d'autres formes de démocratie. De nouvelles formes de démocratie doivent être expérimentées et développées, telle la démocratie participative. Des référendums d'initiative populaire peuvent être organisés au niveau local et national depuis la réforme constitutionnelle de 2008, mais les conditions de mise en œuvre de ce dispositif sont excessivement exigeantes et, en l'état, devraient aboutir à ce qu'aucune initiative de cette nature n'ait jamais lieu.

La société civile peut également occuper une place centrale dans le débat public. Les ONG et les *think tanks* agissent dans une logique d'intérêt général et nous devons déterminer comment donner davantage de légitimité à ces acteurs afin que la société civile puisse être partie prenante aux échanges.

En dernier lieu, il faut réfléchir à la notion de démocratie économique. Les comités d'entreprise devraient avoir un rôle accru dans le processus de décisions à long terme de l'entreprise.

↳ **Philippe ESCANDE**

Il s'agirait donc d'une forme de codécision à la demande.

↳ **Dominique PLIHON**

La démocratie sociale participe de cet environnement général. Un intervenant a évoqué à juste titre une crise du paritarisme ; nous devons nous interroger sur les interactions entre les différents partenaires sociaux et sur le rôle des organisations sociales et patronales dans la gestion des institutions sociales. Il nous faudra également débattre de la représentativité des syndicats, pour améliorer celle-ci, si nous souhaitons vivre dans une république plus démocratique.

↳ **Philippe ESCANDE**

Je vous propose d'aborder le volet européen de notre réflexion. La note du CGSP¹⁰ souligne que la France « peine à clarifier ses ambitions ». La crise de l'euro a-t-elle mis à mal les ambitions européennes ?

↳ **Cinzia ALCIDI**

Il est essentiel d'identifier un nouveau projet pour la politique européenne qui ne peut plus uniquement être présentée comme visant à maintenir la paix et la prospérité. Ces problématiques ne mobilisent pas les générations les plus jeunes. Il faut expliciter pourquoi nous avons besoin de l'Europe afin de rencontrer l'adhésion des citoyens.

Si nous avons par le passé défendu l'idée que la politique européenne était nécessaire pour faire face à des défis communs provenant de l'extérieur, les citoyens ont, depuis la crise financière, la sensation que le danger vient de l'intérieur. Les progrès des économies émergentes contribuent pourtant à réduire le poids de l'Europe dans l'économie mondiale. Cette tendance devrait nous aider à porter le discours sur la nécessité pour l'Europe de s'exprimer d'une seule voix sur la scène internationale. Je vous rappelle que le siège du FMI est localisé dans le pays contribuant le plus à son financement, d'après les statuts de cette institution. Cette règle devrait donc aboutir à terme à l'implantation du FMI en Chine.

↳ **Philippe ESCANDE**

Estimez-vous que certains pays peuvent accepter d'abandonner une partie de leur souveraineté pour partager les risques ?

↳ **Cinzia ALCIDI**

Les États sont conscients de la situation mais refusent d'abandonner leurs prérogatives. Il est impératif de raisonner à un horizon de dix ans afin que les gouvernements actuels ne reportent pas cette problématique sur la prochaine mandature.

¹⁰ « Quel projet pour l'Europe », CGSP, septembre 2013.

Le couple franco-allemand a toujours occupé une position centrale en Europe. Toutefois, la France souffre d'une forme de complexe vis-à-vis de l'Allemagne depuis le début de la crise financière en raison des performances économiques divergentes dans ces deux pays. Je doute cependant que la France ait intérêt à entrer dans une logique de compétition et à reproduire la politique industrielle allemande. La France doit insister sur ses propres qualités, dans son intérêt propre comme dans l'intérêt général européen et allemand. L'Allemagne doit pouvoir s'appuyer sur un partenaire français fort.

↳ **Philippe ESCANDE**

La note du CGSP semble plaider pour un alignement de la France sur le modèle allemand plutôt que sur le modèle méditerranéen.

↳ **Cinzia ALCIDI**

La France est effectivement confrontée à ce choix. Elle ne connaît pas de difficultés comparables à celles des pays méditerranéens, mais l'Allemagne et ses pays satellites enregistrent une croissance supérieure. Ces divisions Nord-Sud devraient être abandonnées car elles entrent en contradiction avec le principe d'unité de l'Europe. Nous devons identifier des politiques communes qui nous mènent dans la même direction. Le Sud doit accepter une forme d'austérité et le Nord doit remplir son rôle afin que la politique européenne atteigne une forme de convergence et de compromis.

↳ **Philippe ESCANDE**

Cinzia ALCIDI, vous êtes italienne. Que pouvez-vous répondre à Dominique REYNIÉ quand il prône un régime parlementaire ?

↳ **Cinzia ALCIDI**

L'Italie est entrée dans une impasse politique.

↳ **Philippe ESCANDE**

Cette situation est-elle liée à la dimension parlementaire du régime italien ?

↳ **Cinzia ALCIDI**

Je ne pense pas que le système parlementaire justifie le déficit de qualité des institutions en Italie.

↳ **Philippe ESCANDE**

Jean-Dominique GIULIANI, l'avenir de l'Europe passe-t-il par un État fédéral dessiné au périmètre de la zone euro et par une union européenne marchande englobant la Russie et la Turquie ?

↳ **Jean-Dominique GIULIANI**

Je partage les analyses de Cinzia ALCIDI. L'Europe communautaire a atteint ses objectifs jusqu'à la fin des années 1980 mais son modèle ne répond plus aux défis actuels. Il faut offrir aux citoyens européens la preuve que la dimension continentale de l'Europe n'exclut pas de maintenir une identité nationale. Les citoyens doivent être convaincus que le projet européen n'implique pas une perte de souveraineté

contrainte et participe au contraire d'un mouvement naturel. Le modèle d'Europe mis en avant par Jacques Delors ne suffit plus pour remporter l'adhésion des citoyens.

L'opinion publique estime que l'euro a été mal conçu et qu'il a accru les divergences entre les États. J'irai plus loin, en affirmant que l'ensemble du système communautaire est responsable. Le système financier de redistribution est utile, mais il ne suffit pas à créer un sentiment d'appartenance européenne ni un intérêt chez les citoyens. Les classes politiques nationales privilégient les agendas nationaux et s'empressent de rejeter la responsabilité des difficultés rencontrées sur les institutions européennes. La construction européenne me paraît en grand danger si cette lecture est retenue.

Il faut se montrer stratégique et concret pour redéfinir des perspectives crédibles à offrir aux citoyens. Les États conservent globalement leurs prérogatives, dans le domaine militaire notamment. Nous ne pouvons pas nous contenter du discours protectionniste tenu autrefois par certains membres du gouvernement. Nous devons dire la vérité aux citoyens sur des sujets les concernant directement. La portabilité des droits sociaux ne fonctionne pas et la fiscalité renvoie à la problématique de souveraineté. Ces sujets affectent le quotidien des citoyens et revêtent une dimension éminemment stratégique.

La stratégie d'intégration ne peut pas se faire à 28 pays et devra être menée à deux, par l'Allemagne et par la France. Notre pays souffre d'une forme de frustration à l'égard de l'Allemagne, mais nous devons réengager ce grand partenaire sur un agenda axé sur la fiscalité et la portabilité des droits. L'union bancaire constitue certes un sujet majeur, mais il n'est pas prioritaire si l'on se place dans l'optique d'impliquer les populations dans le projet européen. Nous devons en premier lieu garantir aux jeunes Français qu'ils pourront travailler dans les mêmes conditions dans n'importe quel pays d'Europe à l'horizon 2023.

La fondation Robert Schuman a publié de nombreuses contributions sur ces problématiques et se positionne nettement en faveur d'un travail franco-allemand. Nous avons à ce titre été choqués par la germanophobie des élites françaises frustrés d'avoir été doublés par l'Allemagne pendant et après les élections présidentielles. Un ministre du gouvernement a ainsi déclaré récemment que les performances allemandes n'étaient pas satisfaisantes et que le modèle France réussissait mieux. Georges Valance a publié un ouvrage de grande qualité sur le thème de la germanophobie en France et de la francophobie en Allemagne.

Avec l'Allemagne, sur une base bilatérale, nous devons fixer des objectifs à vocation européenne, sur des problématiques sociales et sociétales. Les mesures prises en faveur des jeunes doivent être plus concrètes afin que ceux-ci en ressentent les effets.

La note du CGSP évoque l'homogénéité française et l'incapacité de notre pays à gérer la diversité et la décentralisation. Nous avons estimé que la logique d'homogénéité permettrait de garantir l'égalité de tous les citoyens. Je doute que ce principe soit toujours aussi nécessaire et qu'il justifie d'interdire l'enseignement des langues régionales.

La France ne parvient également pas à atteindre le consensus. Le modèle allemand a été construit de telle sorte qu'aucun parti politique ne puisse obtenir une majorité absolue de voix. Les Alliés ont imposé ce principe après la guerre, et les chambres politiques, les partis et les *Länder* sont donc contraints de négocier en permanence. La France a opté pour la désignation d'une majorité, d'un chef de région

ou d'un président de la République. Ce mode de fonctionnement crée des clivages parfois artificiels et des confrontations de plus en plus violentes.

Le système de démocratie participative soulève des interrogations mais il me semble le meilleur garant de notre liberté. Une meilleure prise en compte des apports de la société civile, des associations et de l'ensemble des richesses extraordinaires du pays implique de libérer les énergies de la société française. Cette libération doit être régulée, et j'approuve la phrase d'Henri Lacordaire selon laquelle « *entre le fort et le faible, c'est la loi qui libère et la liberté qui opprime* ». Nous avons trop porté atteinte au sentiment de liberté qui anime les Français et fait la richesse de ce peuple.

↳ Philippe ESCANDE

Jean PISANI-FERRY, vous avez participé à cette réflexion sur le périmètre européen au sein du *think tank* Bruegel. Comment la France répondra-t-elle, selon vous, au choix qui s'impose à elle ?

↳ Jean PISANI-FERRY

Je souhaite en premier lieu aborder un sujet différent. Les notes du CGSP qui orientent les échanges de cette deuxième table ronde partent du postulat de l'existence de deux crises du bien commun, distinctes, celle qui recouvre le périmètre américain et celle qui frappe le continent européen ; l'une et l'autre renvoient aux rôles des institutions politiques et à la capacité à produire de la prospérité. Je constate qu'aucun intervenant n'a remis en cause ces approches.

J'observe un point commun entre la situation des institutions politiques nationales et européennes. Tommaso Padoa-Schioppa opérait une distinction entre « pouvoir faible » et « pouvoir limité ». Il affirmait que le pouvoir devait être limité, et non faible. Un pouvoir faible se caractérise par des compétences circonscrites, quand un pouvoir faible n'a pas les moyens de ses compétences. Il m'apparaît que nos institutions politiques ont des pouvoirs faibles et qu'aucune d'entre elles ne semble en mesure de répondre aux attentes des citoyens. Ce point de vue se confirme au périmètre européen, national et infranational. Nous sommes confrontés à un déficit de lisibilité de la structure européenne, que l'on pourrait qualifier de « fédérale » au sens du fédéralisme et qui s'appuie sur des niveaux de pouvoir différents.

Pour répondre à votre question, la France a une responsabilité majeure à exercer dans la situation économique européenne actuelle. L'Allemagne est soumise à ses propres tropismes et s'avère notamment obsédée par la notion de « rapt » de l'épargne par les pays du Sud. Elle s'inscrit dans un récit de défense par rapport aux pays aidés, perçus comme souhaitant sortir de leurs difficultés en mobilisant la générosité des pays du Nord. Nous avons toutefois pu constater les limites de ce récit quand le parti qui s'est constitué en Allemagne sur cette thématique n'a pas atteint 5 % des voix aux récentes élections de septembre 2013.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à la problématique de la complétude du système, et la France, en tant que gouvernement et nation, devra adopter une position claire sur ce sujet.

↳ Philippe ESCANDE

Quel pourrait être le nouveau récit permettant de convaincre les citoyens français d'adhérer à nouveau au projet européen ?

 **Jean PISANI-FERRY**

Il conviendrait de proposer un récit de responsabilité. Nous ne subissons pas l'histoire européenne mais en sommes acteurs. Notre destin est profondément lié au devenir de l'Europe et les Français en sont pleinement conscients. Un sondage récent a ainsi mis en évidence que 65 % des Français estiment que l'euro est une mauvaise idée, mais que 67 % d'entre eux ne veulent pas en sortir.

Nous ne parviendrons cependant pas à susciter de l'adhésion si nous ne sommes pas capables de recréer de la prospérité en Europe.

 **Philippe ESCANDE**

La réponse à l'évolution du modèle républicain français est-elle l'Europe ?

 **Jean PISANI-FERRY**

L'Europe n'est pas la réponse à cette problématique mais il existe une cohérence entre les deux sujets. La lisibilité des responsabilités aux différents échelons de gouvernement est un élément essentiel pour les citoyens. Ceux-ci doivent être en mesure de demander des comptes aux différents pouvoirs à quelque niveau qu'ils se situent. Certaines responsabilités sont exercées au périmètre européen, telles que la gestion du marché unique, et d'autres revêtent une dimension nationale, telles que les responsabilités sociales. Cette répartition correspond d'ailleurs aux préférences des citoyens.

↳ Échanges avec les participants

De la salle

Le mot « crise » a été inventé par une génération qui a connu mieux, les trente Glorieuses. Ma génération estime que la situation actuelle ne constitue pas une crise mais une donnée, dans laquelle elle a grandi et dans laquelle elle évoluera. Il m'apparaît que les notes fournies par le CGSP n'évoquent pas la France de 2025 mais la manière dont la France d'aujourd'hui s'adaptera en 2025. L'environnement sécuritaire et énergétiques seront-ils les mêmes dans dix ans ? Je suis surpris que la problématique de l'outre-mer n'ait pas été évoquée dans les débats, de même que les opportunités ouvertes par les nouveaux marchés.

↳ Philippe ESCANDE

Le temps nous était compté.

De la salle

Il faut cependant se demander si notre réflexion porte sur la France de 2025 à travers notre vision de 2013, ou s'il faut envisager la France de 2025 avec l'œil de 2025 tel que nous pouvons l'anticiper.

De la salle

Nos besoins au niveau local, régional, national ou européen ne trouveront de réponse qu'au niveau local. Il faut impliquer les citoyens dans les décisions qui les affectent directement. J'ai 25 ans et je rencontre beaucoup de personnes de ma tranche d'âge qui ne se sentent pas concernées par des débats qui les touchent pourtant objectivement.

L'école est essentiellement un lieu de formation où l'on apprend à devenir employé, employeur et consommateur. La dimension citoyenne de l'éducation a été écartée. Ma proposition serait de créer un outil « artisan » et citoyen afin de faire participer chacun à des projets concrets au travers de la société civile.

De la salle

Je souhaite réagir sur la deuxième table ronde. J'ai entendu une critique de la démocratie représentative, mais je ne vous ai pas entendu dénoncer le déficit démocratique des institutions européennes. Comment remettre en cause la démocratie représentative française, qui reste plus démocratique que les institutions européennes, sans questionner la légitimité de la Commission européenne, et le faible pouvoir du Parlement européen ? Comment peut-on fédérer les Français autour d'un projet moins démocratique que le modèle français si nous critiquons nos propres instances ?

Le discours selon lequel la France et l'Allemagne devraient constituer les moteurs de l'Europe me semble par ailleurs relever du discours élitiste que nous avons dénoncé. Je doute que le fonctionnement actuel des instances permette de définir des politiques communautaires sociales et fiscales.

↳ Philippe ESCANDE

Estimez-vous que la crise de légitimité de l'Europe découle de la légitimité de ses institutions ou d'un récit devenu inadapté ?

↳ Dominique REYNIÉ

Je conteste le discrédit supposé des institutions européennes. Il faudrait comparer ce que les Français disent de l'Europe avec ce qu'ils pensent de leur gouvernement, des journalistes ou de la classe politique en général. L'humeur générale est à la défiance ou au rejet. Le scepticisme français se dirige contre toutes les institutions, et il n'est donc pas intellectuellement juste d'isoler l'euroscepticisme dans le discours sans tenir compte du « stato-scepticisme ».

La problématique du déficit démocratique me paraît étrange. Nous avons inventé la seule assemblée post-nationale issue du suffrage universel. Le Parlement européen présente peut-être des défauts, mais il constitue une institution unique par son genre, par son utilité et par sa dimension intensément démocratique. L'abstention moyenne des Européens atteint pourtant 60 %, voire 80 % pour les populations âgées de 18 à 24 ans. Nos systèmes sociaux et politiques ne prennent certainement pas la mesure de l'importance du Parlement européen. Il faut bien entendu intensifier la démocratie mais nous disposons déjà d'outils sous-utilisés.

Qu'est-ce que la souveraineté ? S'agit-il d'une nation représentée par un État, une administration ou une puissance agissant comme elle l'entend, ou d'un peuple pouvant déterminer librement son destin après en avoir délibéré ? J'opte pour la deuxième acception. Il m'apparaît que l'Europe constitue l'échelle de notre souveraineté et nous permet d'agir sur notre destin. Nous ne devons naturellement pas supprimer l'échelon national, mais nous devons reconnaître que le niveau européen représente la condition de notre liberté collective. Le modèle français s'articule cependant très mal avec le système européen.

↳ Laurent BIGORGNE

Trois propositions rapides. Je ne pense pas que le Parlement européen soit faible. Il m'apparaît lointain, et les Français n'ont pas toujours fait en sorte d'y être correctement représentés. Nous avons proposé de « transnationaliser » les circonscriptions dans le cadre des élections au Parlement européen afin de dégager le débat européen des problématiques strictement nationales.

Le Parlement européen ne comporte qu'une chambre. Une interrogation sur la création d'une seconde chambre adoptant un nouveau mode de représentation pourrait donc faire sens.

Mario Draghi a initié un mouvement novateur en venant s'exprimer devant l'Assemblée nationale française. Les responsables européens doivent faire cette démarche devant les parlements nationaux dans une logique de pédagogie.

↳ Juliette MEADEL

Les crises de confiance dans nos représentants politiques en France et au Parlement européen ont des origines communes et ne cessent de se dégrader. Le non cumul des mandats pourrait constituer une réponse en France, mais je propose que les parlementaires européens puissent également exercer un mandat local afin de rendre compte de leur activité et d'incarner localement la politique européenne. Le rejet du traité constitutionnel européen en 2005 découle d'un manque d'explications sur son contenu.

 **Dominique PLIHON**

Le déficit démocratique s'est profondément creusé depuis le début de la crise financière. Nous avons évolué vers un fédéralisme technocratique. La mise sous tutelle de certains pays a donné une image détestable des institutions européennes, et je crains que les prochaines élections européennes n'illustrent ce rejet en permettant aux électeurs de faire entrer au Parlement européen des élus opposés à la poursuite de l'intégration européenne.

Nous avons souligné que la France occupe une position intermédiaire entre les pays du Nord et du Sud. Je m'étonne dès lors que la France n'exploite pas davantage cette position stratégique sur le plan politique afin de rapprocher des pays en passe de s'éloigner sur le plan économique. La France a certainement un rôle à jouer dans le maintien de l'unité européenne. Je doute qu'il soit politiquement pertinent de porter tout notre effort sur les relations du couple franco-allemand.

 **Jean PISANI-FERRY**

Le Parlement européen est un législateur de qualité qui ne parvient cependant pas à organiser des débats lisibles. Ce travers n'est pas exclusif de cette institution et affecte également le Congrès américain. Margaret Thatcher avait, en son temps, souligné ce point en affirmant que le Parlement européen n'était pas réellement un parlement.

La Commission européenne gère des programmes au nom de la Troïka, mais elle n'en assume pas la responsabilité et ses actions ne sont pas soumises au vote du Parlement européen. Nous avons créé une machinerie intergouvernementale sur un mode hétérogène au regard du fonctionnement démocratique. Les questions soulevées au cours de nos échanges me paraissent donc particulièrement légitimes.

Conclusion

JEAN PISANI-FERRY

Commissaire général à la stratégie et à la prospective

Je vous remercie d'avoir participé à ce débat en apportant vos critiques et en exprimant vos points d'accord.

Nous avons souhaité balayer des sujets très larges et des intervenants ont observé à juste titre que nous n'avons pas abordé un certain nombre de points. Nous avons cependant produit des échanges d'une grande richesse et j'invite chacun d'entre vous à s'exprimer sur l'espace internet conçu en ce sens.

Nous poursuivrons nos débats dans d'autres cercles, en région ou dans le cadre d'ateliers avec des partenaires sociaux, jusqu'à ce qu'ils aboutissent à la formulation de propositions concrètes.

Je souhaite que le CGSP constitue un interlocuteur majeur des *think tanks* dans l'organisation de débats de qualité.

Je remercie en dernier lieu Philippe ESCANDE d'avoir animé cet échange.

↳ Parutions récentes, en vue d'alimenter le débat

↳ Autour des cinq enjeux :

« Quel modèle productif ? »

Note d'introduction au débat national, CGSP, septembre 2013

« Quel modèle social ? »

Note d'introduction au débat national, CGSP, septembre 2013

« Quelle soutenabilité pour notre modèle de croissance ? »

Note d'introduction au débat national, CGSP, septembre 2013

« Quel modèle républicain ? »

Note d'introduction au débat national, CGSP, septembre 2013

« Quel projet pour l'Europe ? »

Note d'introduction au débat national, CGSP, septembre 2013

↳ Lancement du projet

« Quelle France dans dix ans ? »

Contribution du CGSP au séminaire gouvernemental, Paris, le 19 août 2013